

Jacques LE NAY  
votre Sénateur  
vous informe

Info-Sénat :  
l'actualité du Sénat  
N° 33 – 17 décembre 2018



Les travaux de la semaine passée



## DANS LE MORBIHAN

### Réunification de la Bretagne



Jacques LE NAY a cosigné avec ses collègues parlementaires bretons une tribune pour l'organisation d'une consultation sur la réunification de la Bretagne. En Loire-Atlantique, le seuil d'un dixième des électeurs fixé par la loi pour demander l'organisation d'une consultation locale ayant été atteint, les parlementaires ont demandé « *que la volonté des habitants soit respectée par le Conseil départemental pour qu'ils puissent s'exprimer* ». Cette consultation permettrait à chaque électeur de donner son avis sur la mise en œuvre ou non par le Conseil départemental de son droit d'option. Ce n'est qu'ensuite que le Département pourra décider de manière éclairée que soit mis au débat des trois assemblées locales (les deux Régions et le Département), le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne.

Pour Jacques LE NAY et ses collègues, dans le contexte actuel « *circonscrire cette consultation serait perçu comme un renoncement de la parole citoyenne* ».

## AU PARLEMENT

### Projet de loi de finances pour 2019

PLF2019  
PROJET DE LOI  
DE FINANCES  
2019

Le 11 décembre ont eu lieu en séance publique les explications de vote sur le projet de loi de finances pour 2019, suivis du scrutin public à la tribune de droit. Le Sénat a adopté, par 200 voix contre 98, l'ensemble du texte avec modifications. Geler les tarifs de la TICPE (taxe intérieure sur les produits énergétiques), avancer au 1er janvier 2019 la création d'une seconde bonification individuelle intégrée au calcul de la prime d'activité, réintroduire les fenêtres à double vitrage dans les champs du CITE (crédit impôt transition énergétique), relever le quotient familial font partie des apports du Sénat.

Mercredi 12 décembre 2018, la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2019 s'est réunie. Elle n'est pas parvenue à un accord. ([en savoir plus](#))

### Avec Marc FESNEAU, ministre chargé des Relations avec le Parlement



Le 11 décembre, Jacques LE NAY et ses collègues sénateurs du Groupe Union Centriste ont été reçus par Marc FESNEAU, ministre des Relations avec le Parlement.

Les échanges ont été nombreux et ont essentiellement porté sur l'actualité et la situation du moment. Pour Jacques LE NAY « *la sortie de crise, son financement et la nécessité pour le Gouvernement d'être à l'écoute des citoyens et notamment à travers les élus, le Parlement et les corps intermédiaires, est fondamental. Il en va de l'équilibre de nos institutions* ».

### Organisation des communes nouvelles

COMMUNES NOUVELLES

Mardi 11 décembre, le Sénat a examiné en première lecture la proposition de loi visant à adapter l'organisation des communes nouvelles à la diversité des territoires.

Cette proposition de loi a pour objet de faciliter la création des communes nouvelles et leur fonctionnement au cours de leurs premières années d'existence, et de tirer les conséquences de leur essor sur l'organisation institutionnelle locale. ([en savoir plus](#))

### Situation en Ukraine



Le 12 décembre, la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat a entendu S.E.M. Oleg SHAMSHUR, ambassadeur d'Ukraine.

L'ambassadeur a été auditionné notamment sur la situation en Ukraine et plus précisément sur la crise du détroit de Kertch et la situation à l'Est du pays.

L'application des accords de Minsk était également à l'ordre du jour de cette audition.

### Lundi 17 décembre 2018

#### A 15 heures et le soir :

- Débat à la suite de la réunion du Conseil européen des 13 et 14 décembre 2018
- Sous réserve de sa transmission, proposition de loi visant à sécuriser l'exercice des praticiens diplômés hors Union européenne (procédure accélérée) (A.N., n° 1386)
- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et la fortune (texte de la commission, n° 191, 2018-2019)

### Mardi 18 décembre 2018

#### A 14 heures 30 :

- Sous réserve de sa transmission, deuxième lecture de la proposition de loi visant à faciliter la sortie de l'indivision successorale et à relancer la politique du logement en outre-mer (A.N., n° 850)

#### A 16 heures 45 :

- Questions d'actualité au Gouvernement

#### A 17 heures 45 et le soir :

- Sous réserve de sa transmission, suite de la deuxième lecture de la proposition de loi visant à faciliter la sortie de l'indivision successorale et à relancer la politique du logement en outre-mer (A.N., n° 850)
- Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice ou nouvelle lecture et conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi organique relatif au renforcement de l'organisation des juridictions ou nouvelle lecture

### Mercredi 19 décembre 2018

#### A 14 heures 30 et éventuellement le soir :

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de finances pour 2019 ou nouvelle lecture
- Suite des conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice ou nouvelle lecture et des conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi organique relatif au renforcement de l'organisation des juridictions ou nouvelle lecture

### Suspension des travaux en séance plénière

### du jeudi 20 décembre 2018 au dimanche 13 janvier 2019

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN

E-mail : [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr)

Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg  
15, Rue de Vaugirard  
75006 PARIS  
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire  
5, rue du Docteur Berthé  
56240 PLOUAY  
Tél : 02 97 11 61 20

Collaboratrice parlementaire  
Claire HAROCHE — [c.haroche@clb.senat.fr](mailto:c.haroche@clb.senat.fr)  
Tél : 06 33 43 20 07

Collaborateurs parlementaires  
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66  
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23